



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

Règlements et Planning de fin de saison 2024/2025

Championnat D1

Le club classé à la 1^{ère} place accède en R3 Ligue

Le club classé à la 12^{ème} et dernière place descend en D2

Suivant le nombre de descentes de R3 Ligue, il y aura autant de descentes supplémentaires en D2

Le trophée de champion sera remis lors de la cérémonie des Trophées des Champions le Jeudi 26 Juin 2025

Championnat D2

Les clubs classés à la 1^{ère} place des Poules A et B accèdent en D1

Les clubs classés aux 9^{ème} et 10^{ème} places des Poules A et B descendent en D3

Suivant le nombre de descentes de R3 Ligue, il y aura autant de descentes supplémentaires en D3

Les clubs classés aux 1^{ères} places des Poules A et B disputeront une Finale pour l'attribution du titre de champion de D2 Hôtel Ibis

Le Dimanche 1 Juin 2025 sur un terrain désigné par la Commission de Gestion des Compétitions.

Championnat D3

Les clubs classés à la 1^{ère} place des Poules A B et C accèdent si le règlement les y autorise en D2

Les 2 meilleurs 2^{ème} des Poules A B et C accèdent si le règlement les y autorise et en utilisant la règle de départage du District en D2

Les 3 équipes classées à la 10^{ème} place des Poules A B C descendent en D4

La finale du Championnat D3 sera organisée entre les 2 meilleurs clubs ayant terminés à la 1^{ère} place.

La règle de départage désignera ces 2 clubs finalistes

La Finale qui désignera le Champion de D3 se jouera le Dimanche 1 Juin 2025 sur terrain désigné par la Commission de Gestion des Compétitions

Suivant le nombre de descentes de R3 Ligue, il y aura autant de descentes supplémentaires en D3

D4

D4 Accession

Les clubs classés de la 1^{ère} à la 4^{ème} places, si le règlement les y autorise accèdent en D3

Le trophée de champion D4 Accession sera remis lors de la cérémonie des Trophées des Champions le Jeudi 26 Juin 2025

D4 Maintient

Le trophée de champion de D4 Maintient sera remis lors de la cérémonie des Trophées des Champions le Jeudi 26 Juin 2025

D1 Féminine

La Finale du Championnat D1 Crédit Mutuel opposant les 2 clubs classés aux 1^{ère} places de la Poule A et B se déroulera le Dimanche 1 Juin 2025 sur un terrain désigné par la commission de Gestion des Compétitions

ARTICLE 11 – RÈGLES DE DEPARTAGE CLASSEMENT DANS LE GROUPE

En cas d'égalité de points, le classement des équipes participant à un même groupe est établi de la façon suivante :

a. En cas d'égalité de points pour l'une quelconque des places, il est tenu compte en premier lieu du classement aux points des matchs joués entre les clubs ex æquo.

b. En cas d'égalité de points dans le classement des matchs joués entre les clubs ex æquo, ils sont départagés par la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacun d'eux sur l'ensemble des matchs pris en compte pour déterminer le classement aux points des clubs ex æquo tels que défini à l'alinéa a) ci-dessus.

c. En cas d'égalité, il est fait application du classement dans le challenge du fair-play.

d. En cas d'égalité de différence de buts entre les clubs ayant le même nombre de points dans le classement des matchs joués entre les clubs ex æquo, on retient celle calculée sur tous les matchs du groupe.

e. En cas d'égalité de différence de buts sur tous les matchs, on retiendra en premier lieu et dans les mêmes conditions celui qui en aura marqué le plus grand nombre.

f. En cas d'égalité, du club le plus anciennement affilié à la FFF.

g. En cas d'égalité, par tirage au sort.

CLASSEMENT DANS LA DIVISION

Si plusieurs poules ont été instituées dans la même division, afin de déterminer les accessions ou descentes supplémentaires, un classement sera établi sous forme d'un mini-championnat à 5 selon les modalités suivantes :

ACCESSIONS SUPPLÉMENTAIRES.

- Elle est déterminée par le plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe concernée aux quatre autres équipes les mieux classées.

- En cas de nouvelle égalité ; il est fait application du classement dans le challenge du fair-play.

- En cas de nouvelle égalité, par la plus grande différence de buts marqués et encaissés lors de ces rencontres.

- En cas de nouvelle égalité, par le plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres.

- En cas de nouvelle égalité est retenu le club ayant concédé le moins grand nombre de buts lors de ces rencontres.

- En cas de nouvelle égalité, du club le plus anciennement affilié à la FFF.

- En cas de nouvelle égalité, par tirage au sort.

DESCENTES SUPPLÉMENTAIRES

- Elle est déterminée par le plus faible nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe concernée aux quatre autres équipes classées immédiatement avant elle dans son groupe.

- En cas de nouvelle égalité, il est fait application du classement dans le challenge du fairplay.

- En cas de nouvelle égalité, par la plus faible différence de buts marqués et encaissés lors de ces rencontres.

- En cas de nouvelle égalité, par le plus faible nombre de buts marqués lors de ces rencontres.

- En cas de nouvelle égalité, le club ayant concédé le plus grand nombre de buts lors de ces rencontres.

- En cas de nouvelle égalité du club le plus récemment affilié à la FFF.

- En cas de nouvelle égalité, par tirage au sort

COUPES et CHALLENGES

Les ½ Finales des diverses Coupes ou Challenges Seniors se joueront le Samedi 3 ou Dimanche 4 Mai 2025

Samedi 3 Mai 2025 à Castelsarrasin Alary (Castel Gandalou)

18h Lomagne 82 2 – Confluences 2 Coupe des Réserves 11Teamsport

20h30 Lafrançaise – Lomagne 82 1 Coupe de Tarn et Garonne CA

Samedi 3 Mai 2025 à Montbeton

18h Grisolles 3 – JE Montauban 2 Coupe des Réserves 11Teamsport

20h30 Pompignan – JE Montauban 1 Coupe de Tarn et Garonne CA

Dimanche 4 Mai 2025 à Montricoux

13h30 2 Rives 82 2 – Caussade Challenge Jean Jutgla CA

16h Saint Etienne – Molières Challenge Jean Jutgla CA

Dimanche 4 Mai 2025 à Montbartier

13h30 La Nicolaïte – Lomagne 82 Coupe de Tarn et Garonne F CA

16h Cazes – Malause Coupe de Tarn et Garonne F CA

**Samedi 3 Mai 2025 Coupe de Tarn et Garonne U17 Conseil
Départemental**

Caussade – Terrasses du Tarn

Montpezat/Puylaroque – Montech

**Samedi 3 Mai 2025 Coupe de Tarn et Garonne U15 Conseil
Départemental**

JEM 1 – Montauban FC TG 2

**Samedi 10 Mai 2025 Coupe de Tarn et Garonne U15 Conseil
Départemental**

La Nicolaïte – O Montauban

Samedi 10 Mai 2025 Challenge Trophées Sport U17

Grisolles – 2 Rives 82

JEM 2 – ST Nauphary

Samedi 10 Mai 2025 Challenge Trophées Sport U15

As Stéphanoise 2 (U15) – Quercy Rouergue

Grisolles – Lomagne 82

Samedi 3 Mai 2025 Coupe de Tarn et Garonne U15 F

Grisolles – Terrasses du Tarn

Castel Gandalou – Saint Etienne

Ces rencontres sont programmées sous réserves de résultat de réclamation auprès de la commission des litiges et discipline

Les Finales

Coupe des Réserves 11Teamsport Vendredi 6 Juin 2025 à 20h30 sur un terrain à désigner par la Commission de Gestion des Compétitions.

Coupe de Tarn et Garonne Féminine à 8 Samedi 7 Juin 2025 à 14h45 au Stade Jean Verbeke à Montauban

Challenge Jean Jutgla Crédit Agricole Samedi 7 Juin 2025 à 17h45 au Stade Jean Verbeke à Montauban

Coupe de Tarn et Garonne Crédit Agricole Samedi 7 Juin 2025 à 20h45 au Stade Jean Verbeke à Montauban

Coupe de Tarn et Garonne Conseil Départemental U17

Challenge Trophées Sport U17

Coupe de Tarn et Garonne Conseil Départemental U15

Challenge Trophées Sport U15

Ces finales se joueront le Jeudi 29 Mai 2025 à 10h 12h 14h et 16h sur un terrain à désigner par la Commission de Gestion des Compétitions

Coupe de Tarn et Garonne Conseil Départemental U15 à 8
Samedi 14 juin 2025 sur le terrain de Port Canal à Montauban à un horaire à préciser.

Le Président de la Commission

Jean Claude Soleto

Le Secrétaire Général

Joël Mestre

